



Pose d un receveur de douche et platine de distribution

Par **Cedric 1980**, le **17/06/2020** à **08:53**

Bonjour,

Il y a un an, j'ai fait un devis pour un client pour la rénovation complète d'une salle de bains avec main d'œuvre, pose et branchement compris. Devis qui a été refusé, trop cher.

J'ai fait un autre devis avec dépose de la baignoire, pose d'un receveur et d'une platine de distribution, celui a été accepté. J'ai fait la facture qui a été réglée. La personne a voulu faire le reste des travaux elle-même.

Aujourd'hui, il y a eu un dégât des eaux et je suis convoqué par un expert alors que c'est le client qui a fait ces branchements. Sur ma facture il n'y est marqué que pose, il n'est pas marqué branchement. Cette personne est de mauvaise foi. Que peut-il se passer ?

En vous remerciant.